



Demande d'aide aux activités sportives et culturelles 2022-2023

CCAS Mairie de Dolus d'Oléron

Votre enfant est inscrit dans une structure pour pratiquer une activité sportive ou culturelle, pour l'année en cours.

Votre C.C.A.S. a pour objectif de favoriser l'accès aux loisirs des enfants de la commune de Dolus d'Oléron.

Une participation, sous forme d'aide non remboursable, peut vous être attribuée, dans la limite du barème fixé par la délibération **N°2022-14 du 21 juillet 2022**.

Cette participation :

- ne peut pas être cumulée avec l'aide accordée par la CAF.
- peut être cumulée avec le Pass' sport.
- ne peut pas dépasser 80% du montant de l'activité.
- l'enfant doit avoir entre 3 et 18 ans.
- est limitée à une seule activité sportive, culturelle et de loisirs par enfant et par an,
- est versée directement aux associations sportives et culturelles sur justificatif d'inscription à l'activité.
- doit-être demandée avant le 31 décembre de l'année concernée accompagnée d'un justificatif de domicile et de l'attestation de coefficient CAF.

Catégorie	Quotient Familial (calculé sur la base du revenu imposable)	Montant maximum versé par enfant/an
3 à 18 ans	0 à 500 €	150 €
3 à 18 ans	501 à 760 €	125 €
3 à 18 ans	761 à 1000 €	75 €

Nom-Prénom :

N° allocataire : Quotient Familial : **(Fournir un justificatif CAF)**

Adresse :

17550 DOLUS d'OLERON

N° de téléphone :

Adresse mail :@.....



ATTESTATION A REMPLIR PAR L'ASSOCIATION

Nom :

Adresse :

N° de téléphone :

Structure : associative Club affilié à une fédération autre) (*précisez*) :

Certifie que l'enfant :

Né(e) le :

Est bien inscrit pour l'année 2022/2023

A l'activité suivante :

Montant total de l'adhésion :€

Fait à :

Signature et cachet de l'association

Le / ... / 2022

JOINDRE LE RIB DE L'ASSOCIATION

CADRE A REMPLIR PAR LA MAIRIE

Montant accordé par la mairie (versé directement à l'association) :

Reste à la charge de la famille (versé directement à l'association) :

A REMPLIR PAR LA FAMILLE

Je certifie M/Mme..... être informé(e) que l'aide du CCAS ne peut pas être cumulée avec celle de la CAF et m'engage à verser le montant restant à ma charge directement à l'association.

Je soussigné(e) M/Mme.....certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande et que les documents joints sont exacts.

A Dolus d'Oléron, le ... / ... / 2022

Signature :